

Ministère de la Santé

Fiche d'information sur le TPoxx® pour les patients et le public

Version 3.0 – 13 avril 2026

Ce guide ne fournit que des renseignements de base. Ce document n'est pas destiné à donner ni à remplacer un avis médical, un diagnostic ou un traitement, ou un avis juridique.

Le virus qui cause la mpox se distingue par ses deux clades génétiques :

- **Clade I** : Le sous-clade Ia, endémique en Afrique centrale, cause des maladies plus graves et plus de décès que le clade II. Le sous-clade Ib est apparu en République démocratique du Congo (RDC) en 2023 et se transmet par contact direct, surtout dans les réseaux hétérosexuels.
- **Clade II** : Ce clade, endémique en Afrique de l'Ouest, est associé à des maladies moins graves et à moins de décès que le clade I. Le sous-clade IIb est responsable de l'éclosion de mpox mondiale de 2022 qui a surtout touché des adultes s'identifiant comme des hommes ayant eu des rapports sexuels avec d'autres hommes.

L'Ontario continue de surveiller les cas de mpox (clades I et II) et collabore avec les fournisseurs de soins de santé, Santé publique Ontario (SPO) et l'Agence de la santé publique du Canada (ASPC) afin de gérer les risques pour la santé. Les orientations seront mises à jour à mesure que de nouveaux renseignements sont disponibles et que l'épidémiologie évolue.

Les renseignements relatifs au mpox dans ce document sont basés sur l'épidémiologie actuelle en Ontario.

Traitement contre la mpox

Il n'existe aucun traitement particulier, dûment éprouvé, contre la mpox. Il existe toutefois un médicament antiviral autorisé par Santé Canada, appelé técovirimat (TPoxx®), qui sert à traiter la variole humaine. Le TPoxx® est un médicament antiviral conçu pour traiter la variole, mais il peut également être efficace contre la mpox, car les virus sont étroitement liés. Il empêche le virus de se multiplier et ralentit donc sa propagation dans tout le corps. Ralentir la propagation du virus permet au corps de renforcer la réponse immunitaire nécessaire pour combattre l'infection.

Le TPoxx® peut être utilisé chez les adultes et les enfants (pesant au moins 13 kg ou 29 lb) pour traiter la forme sévère de la mpox (auparavant appelée variole simienne).

Le TPoxx® est offert sous forme de gélule, à prendre par voie orale dans les 30 minutes suivant un repas complet à teneur modérée ou élevée en gras et doit être pris deux fois par jour pendant 14 jours. Votre fournisseur de soins de santé passera en revue le plan approprié à votre traitement.

L'efficacité de ce médicament contre la mpox fait encore l'objet d'études. L'analyse initiale des données de deux études cliniques aléatoires conçues pour évaluer l'efficacité et la sécurité d'un traitement de 14 jours de técovirimat pour traiter la variole simienne, PALM007 ([NCT0555989](#)) et STOMP ([NCT05534984](#)), (en anglais seulement) est devenue accessible en août et décembre 2024, respectivement. Ces études ont démontré que le técovirimat était sûr, mais que l'antiviral n'avait pas réduit le délai de résolution des lésions de la variole simienne chez les participants ayant reçu le técovirimat par rapport à ceux ayant reçu un placebo.

L'utilisation de TPoxx pour traiter les personnes infectées par le mpox doit être une décision prise par un spécialiste des maladies infectieuses.

Admissibilité au TPoxx®

Les quantités de TPoxx® fournies par le gouvernement fédéral à l'Ontario sont limitées. Il est actuellement utilisé pour traiter les personnes gravement malades ou handicapées en raison d'une infection à la mpox ou qui présentent un risque élevé de maladie grave.

Si vous pensez avoir des symptômes de la mpox, communiquez avec votre fournisseur de soins de santé.

Le TPoxx® est sûr et efficace

Oui. Lors d'essais cliniques, il a été démontré que TPoxx® est sûr et entraîne des effets secondaires mineurs. Il s'agit d'un médicament autorisé pour l'utilisation au Canada par Santé Canada.

Il existe peu de données sur son efficacité dans le traitement de la mpox chez les humains, mais son efficacité a été démontrée dans le traitement de la mpox chez les animaux.

Le TPoxx® peut interagir avec d'autres médicaments. Vous devriez donc discuter avec votre fournisseur de soins de santé des complications possibles lorsque vous prenez du TPoxx® avec d'autres médicaments.

Le TPoxx® ne devrait pas être utilisé dans les cas suivants

Le TPoxx® ne doit pas être administré aux :

- enfants dont le poids est inférieur à 13 kilogrammes (kg) ou 29 livres (lb);
- personnes souffrant d'une allergie sévère ou hypersensibles à ce médicament OU à tout composant du médicament. Une liste des ingrédients se trouve dans la [monographie du produit](#).

L'innocuité et l'efficacité du TPoxx® n'ont pas été étudiées chez les enfants et les adolescents de 17 ans et moins, les femmes enceintes ou qui allaitent, et les personnes de plus de 65 ans.

Veuillez consulter votre fournisseur de soins de santé au sujet des avantages potentiels et des risques liés à ce traitement.

Effets secondaires du TPoxx®

Le TPoxx®, comme tous les médicaments, peut causer des effets secondaires, bien que ceux-ci ne soient pas ressentis par tout le monde.

Les effets secondaires du TPoxx® les plus fréquemment signalés sont : maux de tête, nausées, douleurs abdominales et vomissements. Parmi les autres effets secondaires moins courants, notons : sécheresse de la bouche, douleurs articulaires, démangeaisons, éruptions cutanées, changements d'humeur et sensation de picotement.

Communiquez avec votre fournisseur de soins de santé

Appelez votre fournisseur de soins de santé ou rendez-vous au service d'urgence le plus proche si vous ressentez l'un des symptômes suivants après avoir reçu le TPoxx® :

- urticaire;
- enflure du visage ou de la bouche;
- difficultés respiratoires;
- symptômes cardiaques comme des douleurs thoraciques, un essoufflement ou des palpitations cardiaques.

Renseignements complémentaires

Pour obtenir de plus amples renseignements sur la mpox ou sur le TPoxx®, veuillez consulter les ressources ci-dessous ou communiquer avec votre fournisseur de soins de santé.

Ministère de la Santé de l'Ontario – [Mpox \(variole simienne\)](#)

Santé publique de l'Ontario – [Mpox \(auparavant appelée variole simienne\)](#)

Agence de santé publique du Canada – [Mpox \(variole simienne\)](#)

Organisation mondiale de la Santé – [Mpox \(variole simienne\)](#)

Organisation mondiale de la Santé – [Mpox \(variole simienne\) – questions et réponses](#)